VILLE DE TRÉGUEUX

DEMANDE D'AUTORISATION DE FLÉCHAGE DIRECTIONNEL ET DE POSE D'UNE BANDEROLE

A compléter et à adresser par courriel à ***urbanisme@ville-tregueux.fr*** *ou par courrier à la mairie, dans un* ***délai de 15 jours avant la date de la pose du fléchage et/ou de la banderole.***

Nom de l'association / de l'entreprise :

Nom et qualité du demandeur :

Adresse :

Téléphone du demandeur :

E-mail du demandeur :

Manifestation concernée :

Date : Lieu :

sollicite l'autorisation de poser un fléchage directionnel *(joindre impérativement à la demande un plan localisant l'emplacement du fléchage, à installer 2 jours avant la manifestation et à enlever dans les 2 jours suivant la fin de la manifestation)* **:**

- Quantité (limitée à 5) :
- Dimensions : ☐ 17x30 cm ☐ 27x60 cm ☐ 21x30 cm

  Autre, précisez :
- Date de la pose : • Date d'enlèvement :
- Message (ex: «parking», «loto»...) :

sollicite l'autorisation de poser une banderole sur les grilles du parc de la Ville Junguenay *(quantité limitée à 1 banderole, à installer 7 jours avant le début de la manifestation et à enlever dans les 2 jours suivant la fin de la manifestation)* **:**

- Dimensions : largeur : hauteur :
- Date de la pose : • Date d'enlèvement :
- Message :

Fait à , le signature :